

ANNEXE 1



- ANNEXE 1A - Suivi des provisions contentieux
- ANNEXE 1B - Mise en place d'un contrôle de gestion et suivi des bâtiments
- ANNEXE 1C - Synthèse des contractuels
- ANNEXE 1D - Indemnités horaires pour les travaux supplémentaires
- ANNEXE 1E - Fichier RH avec horaires
- ANNEXE 1F - Dossier sécurité
- ANNEXE 1G – Registre sur la protection des données



Saint
Just
Saint
Rambert

ANNEXE 1A - PROVISION POUR CONTENTIEUX 2024

date	objet	montant demandé
14/12/2023	requête introductive d'instance des conjoints SOUILLAT	5 000
12/01/2024	Rudent Christophe hôtel de la Loire - conseil d'état ; réparation préjudice	112 552
12/01/2024	Rudent Christophe hôtel de la Loire - conseil d'état ; au titre de l'article L. 761-1 du code de Justice administrative.	3 000
02/11/2023	Jean Gabriel Saumet et autres : REP TA Lyon	3 000
22/12/2023	Didier TEYSSOT TA pour contester un arrêté lui refusant un permis de construire en zone A du PLUI	3 000
	TOTAL A PROVISIONNER	126 552

DF 042 -6815

RI 040 - 15112

A St Just St Rambert, le 27 juin 2024

Le Maire,
Olivier JOLY



ANNEXE 1B



MISE EN PLACE D'UN CONTROLE DE GESTION

DEFINITION :

Le contrôle de gestion est le processus d'évaluation, de suivi et de contrôle des différentes activités de la structure afin d'assurer une affectation et une utilisation efficaces et efficientes des ressources pour atteindre les objectifs.

SERVICES PILOTES : DIRECTION GENERALE DES SERVICES - DIRECTION FINANCIERE

Elus délégués :

Jean-Paul CHABANNY

Adjoint aux Finances et Ressources Humaines

Carole TAVITIAN

Elue en charge des Ressources Humaines

Cadres en charge de la mise en place et du pilotage :

Olivier NEFF

Directeur Général des Services

Agnès BAYLE

Directrice des services fonctionnels

Rachel NOEL

Responsable du pôle finances

3 agents comptables en charge de la saisie et analyse des données

SUPPORT UTILISE : CIRIL FINANCES avec module DECIDEUR

OBJECTIFS :

Mettre en place par services, un tableau de suivi des principales recettes et dépenses avec une démarche analytique :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT
RECETTES D'INVESTISSEMENT
DEPENSES D'INVESTISSEMENT
RESULTAT D'INVESTISSEMENT

Fréquence des indicateurs : trimestrielle

Liste des services :

AFFAIRES SCOLAIRES	PERISCOLAIRE	POLE ASSOCIATIF	CRECHE
JARDIN D'ENFANTS	RESTAURANT SCOLAIRE	ESPACES VERTS	VOIRIE
BATIMENTS	MUSEE	SAISON CULTURELLE	COMMUNICATION
POLICE MUNICIPALE			

En parallèle, les principaux bâtiments publics disposent d'un suivi analytique dans le cadre d'une démarche de maîtrise des dépenses énergétiques.

ANNEXE 2 bis : Illustration avec le service BATIMENTS

IMMOBILISATIONS CORPORELLES												
2121	PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES											
2131	BATIMENTS PUBLICS	28 500,00	20 500,00	14 292,16	5 900,00	68 300,00	68 300,00					
2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	0,00	63 000,00	63 952,80	41 800,00	41 800,00						
21828	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	14 000,00	14 000,00	27 071,76	0,00	0,00						
21838	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	0,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00						
21848	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS	30 000,00	35 132,64	45 905,32	10 500,00	15 632,64	10 549,54					
2188	AUTRES	47 169,00	36 969,00	7 945,29	33 100,00	34 219,60	9 938,92					
Total : IMMOBILISATIONS CORPORELLES		119 669,00	169 601,64	159 067,33	161 100,00	167 352,24	20 488,46	12%	1%	1 119,60	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS EN COURS												
2312	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	79 500,00	79 500,00	72 216,28	521 400,00	522 372,23	788,70					
2313	CONSTRUCTIONS	1 140 260,00	1 631 837,30	1 270 020,70	1 395 980,00	1 872 306,93	158 552,56					
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	30 000,00	0,00	0,00	65 000,00	65 000,00	0,00					
dont opé 005 unchais					400 000,00	444 872,21	294,00					
dont opé 007 cuisine centrale					200 000,00	200 000,00	45 570,09					
dont opé 008 ancienne mairie et parking					543 200,00	543 200,00	0,00					
dont opé 009 salle multi sports					500 000,00	500 000,00	522,00					
dont opé 010 stade synth					6 960,00	6 960,00	1 324,88					
dont opé 178 restauration scolaire					99 700,00	101 024,98	7 356,00					
dont opé 201 écoles					108 000,00	115 161,58	7 156,58					
dont opé 326 équipements sportifs					41 600,00	245 081,01	5 682,00					
dont opé 332 batis divers					23 400,00	23 400,00	1 260,41					
dont opé 440 salle polyvalente					10 320,00	5 813,66	221,30					
dont opé 474 pôle culturel					10 320,00	10 320,00	0,00					
dont opé 483 démolition bâtiments					36 600,00	36 600,00	0,00					
dont opé 517 passerelle					575,51	575,51	0,00					
dont opé 518 MDR					12 600,00	226 670,21	102 785,19					
Total : IMMOBILISATIONS EN COURS		1 243 760,00	1 705 337,30	1 342 236,98	1 982 380,00	2 459 679,16	159 341,25	6%	6%	159 341,25	515 397,52	21%
Total : 23		1 368 429,00	1 879 938,94	1 501 304,31	2 143 480,00	2 627 031,40	161 960,85	20%	6%	161 960,85	537 385,98	20%
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT												
RESULTAT INVESTISSEMENT												
											- 537 385,98	0,00
											- 537 385,98	0,00

ANNEXE 1C - SYNTHÈSE DES CONTRACTUELS RECRUTES EN 2023-2024

Poste	Diffusion offre jusqu'au	Entretien recrutement prévu le	Lieu des entretiens	Membres du jury	Candidat retenu
Responsable saison culturelle	21/05/2023	13/06/23 après midi	Salle les souffleurs	René FRANCON, Olivier NEFF, Sandra CAPIZZI, Cédric VIAL	JAVELLE Julie
Auxiliaire de puer TCJE	24/12/2023	le 25/01/24 matin	Salle remparts 2	Jean-Paul CHABANNY, Corinne TRONCHON, Audrey LYONNET, Béatrice CONTI	CAPORIN Axelle
Agent de resto + portage repas CCAS contrat accroissement temporaire activité - emploi non permanent	24/05/2023	30/06/23 de 9h00 à 12h00	Salle les rambertes	Béatrice DAUPHIN, Mireille MONTEY, Stéphane DESSEIGNE, Béatrice CONTI	GERMAIN Françoise
Assistant adm DGS contrat saisonnier donc emploi non permanent	10/02/2024	le 20/02/24 de 9h00 à 12h00	Salle remparts 2	Jean-Paul CHABANNY, Olivier NEFF et Emmanuelle MANTOIS	BRAVARD Pauline
Apprenti EJE		30/05/23 de 14 à 17h00	Salle les rambertes	Corinne TRONCHON, Audrey LYONNET, Béatrice CONTI	Lila IMEDIDAB
Apprenti auxiliaire de puer		01/06/23 de 9 à 12h00	Salle les rambertes	Corinne TRONCHON, Audrey LYONNET, Béatrice CONTI	Anais BOIBIEUX
Apprenti communication					Clotilde MANSAT
Contrat aidé assistant accueil saison culturelle et pôle associatif	30/11/2023	le 12/12/23 de 9h00 à 12h00	La Passerelle	René FRANCON, Cédric VIAL, Julie JAVELLE et Béatrice CONTI	BRUNON Laurine

ANNEXE 1D Indémnités horaires pour les travaux supplémentaires

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de SAINT-JUST SAINT-RAMBERT

Séance du 20 juin 2024

Date de convocation : le 14 juin 2024

Date d'affichage : le 14 juin 2024

Etaient présents et formant la majorité les membres suivants : Olivier JOLY, Jean-Paul CHABANNY, Nathalie LE GALL, François MATHEVET, Béatrice DAUPHIN, René FRANÇON, Pascale HULAIN, Ghyslaine POYET, Gilbert LORENZI, Jean-Baptiste CHOSSY, Alain LAURENDON, Pascale PELOUX, Serge GOMET, Hervé DE STEFANO, Jérôme SAGNARD, Laurence MONIER, Ramazan KUS, Kenzo MORINELLO, Jean-Pierre BRAT, Carole OLLE.

Etaient absents : Christophe BLOIN, Annie DE MARTIN DE VIVIES, Jean-Marc BEGARD, Flora GAUTIER, Françoise DESFETES, Muriel COUTURIER, Carole TAVITIAN, Margaux MEYER, Gustave BARTHELEMY, Sandra VERRIERE, Alex SOUCHON, Gilles VALLAS, Julie TOUBIN,

Avaient donné procuration : Christophe BLOIN à Alain LAURENDON, Jean-Marc BEGARD à Nathalie LE GALL, Flora GAUTIER à Gilbert LORENZI, Françoise DESFETES à Béatrice DAUPHIN, Muriel COUTURIER à Pascale HULAIN, Carole TAVITIAN à Jean-Paul CHABANNY, Margaux MEYER à Olivier JOLY, Gustave BARTHELEMY à Kenzo MORINELLO, Sandra VERRIERE à Laurence MONIER, Alex SOUCHON à François MATHEVET, Gilles VALLAS à Carole OLLE, Julie TOUBIN à Jean-Pierre BRAT.

Secrétaire de séance : Pascale PELOUX

N° 2024-054

OBJET RESSOURCES HUMAINES - APPROBATION DU VERSEMENT DES INDEMNITES HORAIRES POUR TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES ET DE L'INDEMNITE HORAIRE POUR TRAVAIL DU DIMANCHE ET DES JOURS FERIE

Rapporteur : Kenzo MORINELLO

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code de la fonction publique, livres 1^{er} et 4,
Vu le décret n°2008-1451 du 21 décembre 2008,
Vu le décret n°2002-60 du 14 janvier 2002 relatif aux indemnités horaires pour travaux supplémentaires,
Vu la délibération n° 2014-25 du 20 Mars 2014 et plus précisément son article 6,

CONSIDERANT que la délibération en date du 20 Mars 2014, précise seulement les cadres d'emplois pouvant percevoir des indemnités horaires pour travaux supplémentaires,

CONSIDERANT la nécessaire mise en conformité des versements des indemnités horaires pour travaux supplémentaires,

Il est demandé au conseil municipal de délibérer en précisant quels sont les grades et missions qui impliquent la réalisation effective d'heures supplémentaires.

Les indemnités horaires pour travaux supplémentaires sont des heures effectuées à la demande du chef de service au-delà des bornes horaires définies par le cycle de travail. Tous les membres d'un cadre d'emplois n'exercent pas nécessairement des missions impliquant la réalisation effective d'heures supplémentaires.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202798-20240620-DEL2024-054-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/06/2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202798-20240919-DEL2024-059-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/09/2024

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de SAINT-JUST SAINT-RAMBERT

Séance du 20 juin 2024

Article 1 : Bénéficiaires

Les indemnités horaires pour travaux supplémentaires peuvent être versées aux fonctionnaires de catégorie B et C, ainsi qu'aux fonctionnaires de catégorie A de la filière médico-sociale, dont les missions impliquent la réalisation effective d'heures supplémentaires, ainsi qu'à des agents contractuels de même niveau et exerçant des fonctions de même nature, sauf si le contrat de ces derniers prévoit un régime d'indemnisation similaire.

Les indemnités horaires pour travaux supplémentaires peuvent donc être versées aux agents titulaires, stagiaires ou contractuels de droit public à temps complet, non complet ou partiel, relevant de l'ensemble des cadres d'emplois éligibles à ce dispositif, en fonction de l'évolution réglementaire à venir et du cadre donné par le règlement intérieur de la collectivité.

Les tableaux ci-après définissent au vu de la définition de leurs fonctions, les grades éligibles aux heures supplémentaires :

Catégorie A filière médico-sociale

Tous les grades des cadres d'emplois suivants :	Missions impliquant notamment la réalisation effective d'heures supplémentaires
Puéricultrices (décrets 2014-923 et 2014-925) Infirmiers en soins généraux (Décret n°2012-1420) Educateurs de jeunes enfants (décrets 2017-902 et 905) Psychomotriciens (Décrets 2020-1174, 2020-1175, 2020-1176, 2022-625 et 2022-627)	Sujétions de service Modification et accroissement d'horaires Continuité du service public Travaux urgents Sous-effectif Interventions non programmées, ou évènements divers en dehors des cycles de travail

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202798-20240620-DEL2024-054-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/06/2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202798-20240919-DEL2024-059-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/09/2024

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de SAINT-JUST SAINT-RAMBERT

Séance du 20 juin 2024

Catégorie B

Tous les grades des cadres d'emplois suivants :	Missions impliquant notamment la réalisation effective d'heures supplémentaires
Animateur (Décret n°2011-558) Assistant de Conservation du Patrimoine et des Bibliothèques (Décret n°2011-1642) Educateur des APS (Décret n°2011-605) Rédacteur (Décret n°2012-924) Technicien (Décret n°2010-1357) Chef de service de police municipale (décret 2011-444) Auxiliaires de puériculture (décret n°92-865) Aides-soignants territoriaux (décret n°2021-1881)	Sujétions de service Modification et accroissement d'horaires Continuité du service public Travaux urgents Sous-effectif Interventions non programmées, ou évènements divers en dehors des cycles de travail tels que les élections, spectacles, manifestations sportives ou culturelles, commémorations, inaugurations, interventions lors d'astreintes, évènements climatiques ou autres...

Catégorie C

Tous les grades des cadres d'emplois suivants :	Missions impliquant notamment la réalisation effective d'heures supplémentaires
Adjoint administratifs territoriaux (Décret n°2006-1690) Adjoint techniques territoriaux (Décret n°2006-) Adjoint territoriaux d'animation (Décret n°2006-1693) Adjoint territoriaux du patrimoine (Décret n°2006-1692) Agents de maîtrise territoriaux (Décret n°88-547) Agents de police municipale (Décret n°2006-1391) Agents sociaux territoriaux (Décret n°92-849) Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Décret n°92-850)	Sujétions de service Surcroît d'activités, urgences Modification et accroissement d'horaires Polyvalence Continuité du service public Suppléance d'agents absents Sous-effectif Interventions non programmées, ou évènements divers en dehors des cycles de travail tels que les élections, spectacles, manifestations sportives ou culturelles, commémorations, inaugurations, interventions lors d'astreintes, évènements climatiques ou autres...

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202798-20240620-DEL2024-054-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/06/2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202798-20240919-DEL2024-059-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/09/2024

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de SAINT-JUST SAINT-RAMBERT

Séance du 20 juin 2024

Contrat de droit privé : Apprentissage, contrat aidé

A titre exceptionnel : récupération ou paiement d'heures supplémentaires selon les dispositions du code du travail

Article 2 : Conditions, calcul et récupération

La compensation des heures supplémentaires doit préférentiellement être réalisée sous la forme d'un repos compensateur. Le règlement intérieur de la collectivité précise :

- le travail supplémentaire de nuit (entre 22h et 7h) les week-end et jours fériés est, au choix de l'agent, rémunéré ou récupéré
- le travail supplémentaire en semaine de jour (entre 7h et 22h) est obligatoirement récupéré selon les nécessités de service en accord avec le chef de service
- Néanmoins, en cas d'évènement climatique ou tout autre évènement tout à fait exceptionnel requérant du personnel supplémentaire suivant la décision de la Direction Générale, les heures effectuées seront récupérées ou payées, au choix de l'agent.

Le nombre d'heures supplémentaires réalisées par chaque agent ne pourra excéder 25 heures par mois. Le nombre d'heures supplémentaires réalisées par chaque agent à temps partiel ne pourra excéder un nombre égal au produit de la quotité de travail à temps partiel par 25 heures (exemple d'un agent à 80% : 25h x 80% = 20h maximum)

La compensation des heures supplémentaires doit donc préférentiellement être réalisée sous la forme d'un repos compensateur ; à défaut, elle donne lieu à rémunération le mois suivant, dans les conditions suivantes :

- la rémunération horaire est multipliée par 1,25 pour les quatorze premières heures supplémentaires et par 1,27 pour les heures suivantes.
- l'heure supplémentaire est majorée de 100% lorsqu'elle est effectuée de nuit, et de deux tiers lorsqu'elle est effectuée un dimanche ou un jour férié.

Pour les agents qui exercent leurs fonctions à temps partiel ou à temps non complet, le montant de l'heure supplémentaire ou complémentaire est déterminé en divisant par 1 820 la somme du montant annuel du traitement d'un agent au même indice exerçant à temps plein.

Le temps de récupération accordé à un agent est égal à la durée des travaux supplémentaires effectués. Les heures supplémentaires du lundi au samedi entre 7h et 22h sont donc récupérées heure pour heure.

Les heures effectuées la nuit, en plus de la durée hebdomadaire, si elles rentrent dans les possibilités de récupération édictées ci-dessus, sont majorées à 100% (exemple 1h de nuit = 2h de repos compensateur).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202798-20240620-DEL2024-054-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/06/2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202798-20240919-DEL2024-059-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/09/2024

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de SAINT-JUST SAINT-RAMBERT

Séance du 20 juin 2024

ONT SIGNE AU REGISTRE, TOUS LES MEMBRES PRESENTS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME



Olivier JOLY
Maire de Saint-Just Saint-Rambert

A Saint-Just Saint-Rambert, le 20 juin 2024

Pascale PELOUX
La secrétaire de séance

Conformément aux dispositions du Code de Justice administrative, le tribunal administratif de Lyon peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- date de sa réception en Sous-Préfecture de Montbrison
- date de sa publication et/ou de sa notification.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui commencera à courir :

- soit à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale,
- soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202798-20240919-DEL2024-059-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/09/2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202798-20240620-DEL2024-054-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/06/2024

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de SAINT-JUST SAINT-RAMBERT

Séance du 20 juin 2024

Les heures effectuées un dimanche ou jour férié, en plus de la durée hebdomadaire, si elles rentrent dans les possibilités de récupération édictées ci-dessus, sont majorées à 2/3 (exemple 1h de dimanche ou jour férié = 1h40 de repos compensateur).

Article 3 : Indemnité horaire pour travail du dimanche et des jours fériés

Les agents titulaires, stagiaires et contractuels affectés aux services « police municipale » et « musée » et tous services potentiellement concernés percevront l'indemnité horaire de travail du dimanche et des jours fériés (soit 0,74 € par heure travaillée ces jours-là : tarif en vigueur en juin 2024 et sera susceptible d'évoluer en fonction de la réglementation).

Article 4 : Contrôle

La collectivité a mis en place un contrôle sur la base d'un décompte déclaratif des heures supplémentaires, visé par le responsable de service.

Monsieur le Maire précise que ces conditions de versement des indemnités horaires pour travaux supplémentaires ont été validées par le Comité Social Territorial, lors de sa séance du 7 juin 2024.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE

A l'unanimité,

- **APPROUVE** les conditions de versement des indemnités horaires pour travaux supplémentaires et de l'indemnité horaire pour travail du dimanche et des jours fériés énoncées ci-dessus,
- **DIT** que les dépenses correspondantes seront inscrites au chapitre 012 du budget communal.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202798-20240620-DEL2024-054-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/06/2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202798-20240919-DEL2024-059-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/09/2024

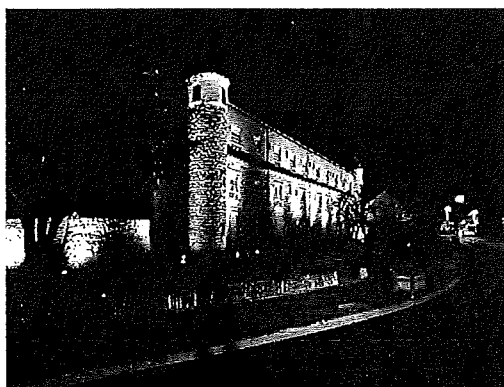


**Saint
Just
Saint
Rambert**

ANNEXE 1F

POLITIQUE DE SECURITE

CONTRE LES INCIVILITES LIEES A L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC



POLICE MUNICIPALE

COMMUNE DE SAINT-JUST SAINT-RAMBERT



Table des matières

TABLE DES ABREVIATIONS	3
INTRODUCTION	4
I - ETAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC.....	4
A/ LE TERRITOIRE	
a. Situation géographique.....	5-6
b. Situation économique, offre de divertissement et de culture	6-9
c. Situation démographique	9-10
d. Diagnostic local de sécurité	11-13
B/ LE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE	
a. Le personnel.....	14
b. Les plannings	14
c. Les missions.....	14
d. Les locaux	15
e. Le matériel.....	15-16
C/ DIAGNOSTIC	
a. Les points positifs	16
b. Les points à améliorer	17-18
II / OPTIMISATION DU POSTE ET LUTTE CONTRE LES INCIVILITES.....	
A/ PROJETS DEJA REALISES	
a. Organisation et management	17-18
b. Opérationnel.....	18-20
c. Moyens et logistique	20-23
B/ PROJETS RESTANT A REALISER	
a. Organisation et management	23-25
b. Opérationnel.....	25-29
CONCLUSION.....	30

TABLE DES ABREVIATIONS

ASVP :	Agent de Surveillance de la Voie Publique
CSU :	Centre de Supervision Urbain
PC :	Participation Citoyenne
PCS :	Plan Communal de Sauvegarde
PM :	Police Municipale ou Policiers Municipaux
GVE :	Gestion de la Verbalisation Electronique
PSQ :	Police de Sécurité du Quotidien
PIE :	Pistolet à Impulsion Electrique
MMA :	Moniteur en Maniement des Armes
VTTAE :	Vélo-Tout-Terrain à Assistance Electrique

INTRODUCTION

Saint-Just Saint-Rambert est une commune nichée au cœur de Loire Forez agglomération, elle se situe à 20 minutes de Saint-Étienne. Elle est traversée par le CD498 et le CD8.

En frontière géographique avec le territoire de Saint-Étienne métropole, elle se compose de deux quartiers distincts, Saint-Just Saint-Rambert, traversés de part en part par la Loire.

Les municipalités pontrambertoises qui se sont succédées se sont investies dans l'accueil de ces nouvelles populations, en adaptant les infrastructures communales, en embellissant notablement le domaine public et l'offre de culture, de loisir. Notamment, un important réaménagement des bords de Loire, offrant des espaces de détente pour tous, enfants ou adultes, particulièrement prisés de mai à septembre.

Mais il y a une contrepartie à cette belle dynamique immobilière, économique, d'embellissement du domaine public rendus de fait très attractifs.

La délinquance s'est faite plus importante, avec un nombre d'incivilités grandissant et une population constatant l'appropriation du domaine public et routier par des groupes de jeunes dont l'âge se situe en majorité dans la tranche 14/25 ans, principalement les week-ends en soirée.

La présence d'une brigade de gendarmerie sur place permet de contenir tant bien que mal la problématique dans un premier temps. Mais depuis environ cinq ans, l'augmentation des faits soulève de nombreuses remarques au sein de la population, qui se fait écho dans les doléances adressées à la mairie. Sur certains réseaux sociaux, les habitants n'hésitent pas à verbaliser leur colère, à dénoncer les agissements d'une certaine frange de population qui s'affranchit au quotidien des règles de savoir-vivre et savoir-être.

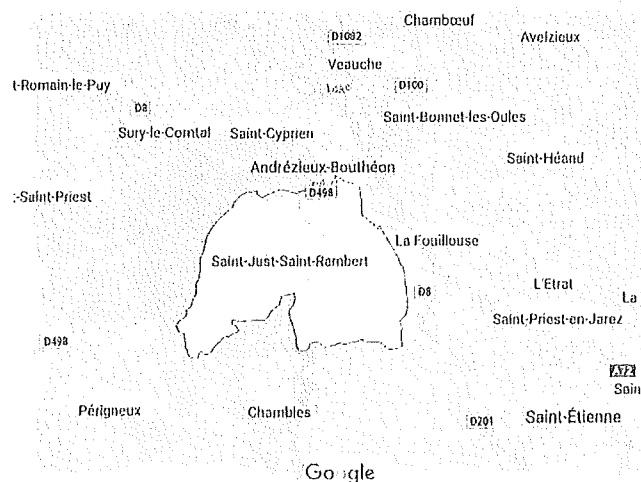
I - ETAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC

A/ LE TERRITOIRE

a. Situation géographique

Au sud de la plaine du Forez, à une quinzaine de kilomètres de Saint-Étienne, Saint-Just Saint-Rambert s'étend de part et d'autre de la Loire, à la sortie des gorges de Grangent.

Elle fait partie de la communauté d'agglomération Loire Forez, créée le 1^{er} janvier 2017 par la fusion de la communauté d'agglomération de Loire Forez et des communautés de communes du pays d'Astrée, des montagnes du Haut Forez et du Pays de Saint-Bonnet-le-Château qui regroupe 87 communes et quelques 106 000 habitants. Elle est gérée par un conseil communautaire composé de 130 membres représentant chacune des communes membres et élus pour une durée de six ans.



Saint-Just Saint-Rambert, seconde ville de l'agglomération avec ses 15 239 habitants (chiffre INSEE 2023) est la 6^{ème} citée du département de la Loire, compromis idéal entre agglomération et village.

Avec une superficie de 4 062 hectares, la Commune offre 20 hectares d'espaces verts.

Née de la fusion de Saint-Just-sur-Loire et Saint-Rambert en 1973, cette ville regorge de trésors du patrimoine, dont la plus grande église romane de la Loire, l'église Saint-André, la porte Franchise ou encore les maisons à colombages.

La Commune cultive sa proximité avec la nature grâce à de beaux sites naturels tels que l'étang David espace naturel et Natura 2000, les bords de Loire et ses gorges.

La Commune dispose de 13 établissements scolaires dont deux collèges comptant au total plus de 1200 élèves, d'une crèche/halte-garderie, d'un jardin

d'enfants ainsi que de nombreux équipements sportifs : 2 stades, 3 salles de sports, un boulodrome, un parcours de santé, une piscine, un club de tennis, etc ...

La Commune dispose également d'une MJC la plus grande du Département (3 563 adhérents en 2023) et un centre de loisirs avec 1 146 adhérents.

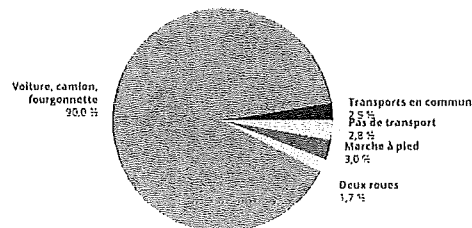
Elle est desservie par plusieurs axes de circulation majeurs, comme l'A72 reliant Saint- Étienne d'une part, Clermont-Ferrand d'autre part. Depuis 12 ans, la mise en service de la voie rapide D498 qui traverse les quartiers de Saint-Just et Saint-Rambert a permis de faciliter les déplacements en direction de Montbrison ainsi que vers le Haut Forez puis la Haute-Loire.

Il y a également deux aires de covoiturage, situées pour l'une en bord de voie rapide D498 pour le quartier Saint-Just et une autre quartier Saint-Rambert.

Les transports en commun : Plusieurs lignes régulières (bus) desservent le bassin stéphanois, les communes limitrophes, ainsi que Montbrison. Ce mode de transport est peu plébiscité par la population, comme le démontre le graphique ci-dessous.

ACT G2 - Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2016

ACT G2 - Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2016



Champ : actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi.

Source : Insee, RP2016 exploitation principale, géographie au 01/01/2019.

b. Situation économique, offre de divertissement et de culture

Saint-Just Saint-Rambert est aussi une ville dynamique. Elle compte 300 commerçants et artisans, une soixantaine de professionnels de la santé et plus d'une centaine d'associations sportives, culturelles et de loisirs.

On peut notamment citer les entreprises EUROTAB (spécialisée dans le développement et la production de détergents, produits de désinfection, traitement des eaux sous forme de tablettes pour particuliers et professionnels), l'entreprise SIGVARIS (production de produits textiles destinés à traiter les maladies veineuses), et les établissements JULIEN FAURE SAS fabricant d'autres textiles techniques et industriels, qui comptent 700 employés à elles trois environ.

Parenthèse sur la société RIVOLIER, spécialisée dans la vente d'armes, que ce soit à destination des chasseurs, mais également à destination des forces de l'ordre

étatiques, de l'armée, des policiers municipaux. Elle commercialise également une gamme complète d'équipements à destination de ces mêmes acteurs de la sécurité, mais aussi aux pompiers et vient de remporter le marché de l'habillement pour la future police municipale de Paris.

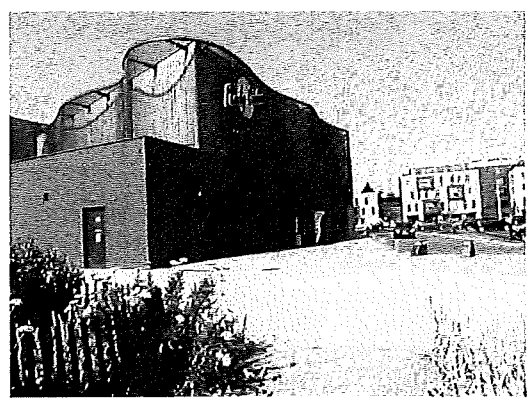
Le barrage de Grangent est un ouvrage d'art construit sur la Loire entre 1955 et 1957, en aval d'Aurec-sur-Loire (Haute-Loire) et en amont de Saint-Just Saint-Rambert. La fonction est tout d'abord hydroélectrique mais permet aussi une régulation du fleuve et un franchissement routier. La retenue artificielle qu'il crée, le lac de Grangent a permis la création d'activités de plaisance (port et plage de sable) en aval de Saint-Victor-sur-Loire.

Le plan communal de sauvegarde a été mis en œuvre en novembre 2019 et juin 2020, dans le cadre du risque d'inondation sur la commune.



Un complexe cinématographique géré par une association a vu le jour en 2016, compte 8 salles et qui est devenu « le plus grand cinéma associatif de France ». Il a accueilli 284 000 personnes en 2022.

Ce lieu de loisirs attire des spectateurs de tous les environs, préférant se rendre sur la commune plutôt qu'à Saint-Étienne où le stationnement est payant. Le week-end, ce sont près de 6 000 personnes par jour qui transitent par ce lieu et se stationnent sur la Commune.



La Commune s'est également dotée récemment d'une salle de spectacles « La Passerelle », comprenant trois salles, deux salles de réunions et de réceptions. Le site héberge également le service communal en charge des associations.



Depuis huit ans, la ville organise une série de concerts et d'animations tout le mois de juillet en plein air en bords de Loire : Les Mercredis en Fête.

Ces animations gratuites sont l'occasion de soirées festives et conviviales. Les habitants peuvent profiter de cet espace agréable pour un concert avec des artistes reconnus pour la première date, une seconde date fait la part belle aux artistes locaux, une soirée « guinguette » pour la troisième date afin de faire revivre des animations disparues aujourd'hui et pourtant bien présentes en ces lieux jusque dans les années 1960.

La première date attire environ 8000 personnes, les autres dates sont limitées à 4000 personnes.



Le traditionnel feu d'artifice du 14 juillet attire, sur ce même site, un nombre important de personnes chaque année.

La Commune dispose également de nombreux lieux d'accueil pour les personnes âgées dont : la Maison de Retraite de la Loire (MRL), la Maison d'Accueil route des Danses, ainsi que l'EHPAD Mellet Mandard.

c. Situation démographique

La population locale pourrait être décrite comme une population dynamique et familiale. La Commune compte 15239 habitants au dernier recensement.

La population est en constante augmentation depuis un demi-siècle, la commune jouissant d'une image très positive dans le département. Elle bénéficie de la désaffection des habitants du bassin stéphanois pour leur ville. La proximité, environ 15 kilomètres, incite les personnes à venir vivre sur notre commune, tout en travaillant à Saint-Étienne.

De ce fait, des zones pavillonnaires se sont construites et des projets immobiliers sont actuellement en cours.

Saint-Just Saint-Rambert n'est pas seulement le sanctuaire d'une population active mais la commune elle-même est engagée dans un dynamisme positif.

Fin 2021, nous dénombrons 448 établissements actifs.

La part des moins de 18 ans conforme à celle du Département :

% enfants - 3 ans sur total - 18 ans	% enfants 3 à - 6 ans sur total - 18 ans	% enfants - 6 ans sur total - 18 ans	% enfants 6 à - 12 ans sur total - 18 ans	% enfants 6 à - 18 ans sur total - 18 ans	% enfants 12 à - 18 ans sur total - 18 ans	% - 18 ans sur total population couverte
13,71%	15,96%	29,67%	36,71%	70,33%	33,62%	40,57%
14,88%	15,63%	30,52%	35,69%	69,48%	33,79%	38,54%

Sources CAF - BCA 2022 avec données Msa 2022

Un taux d'actifs supérieur à la moyenne départementale :

Taux d'activité des femmes en âge de travailler	Taux de chômage féminin	Taux d'activité des hommes en âge de travailler	Taux de chômage masculin	Taux de parents actifs enfants moins de 6 ans	Taux de parents actifs enfants 6 à 17 ans
78,68%	6,42%	84,40%	6,23%	76,77%	83,08%
68,08%	13,58%	79,04%	11,79%	56,45%	65,54%

Sources CAF - BCA 2022 avec données Msa 2022

Une part des familles mono parentales relativement faible :

% de familles nombreuses mono parentales
2,83%
4,78%

Sources CAF - BCA 2022 avec données Msa 2022

Le revenu moyen par foyer supérieur à la moyenne du département

Montant moyen QF
1461,05
1079,17

Sources CAF - BCA 2022 avec données Msa 2022

d. Diagnostic local de sécurité

L'évolution des chiffres de la délinquance pour la période 2018 à 2021 provient de données recueillies auprès de la brigade locale de gendarmerie.

La délinquance :

<u>ATTEINTE VOLONTAIRE A L'INTEGRITE PHYSIQUE : FAITS CONSTATES</u>	<u>ATTEINTE VOLONTAIRE A L'INTEGRITE PHYSIQUE : FAITS ELUCIDES</u>
2018 / 2019 / 2020 / 2021	2018 / 2019 / 2020 / 2021
50 / 59 / 70 / 41	94% / 76% / 84% / 66%

Cela comprend :

Les violences physiques, les violences sexuelles, les menaces ou chantage et les violences à dépositaire de l'autorité publique. La plupart des faits concerne des violences physiques non crapuleuses.

ATTEINTE AUX BIENS	ATTEINTE AUX BIENS
---------------------------	---------------------------

FAITS CONSTATES				FAITS ELUCIDES		
2018 /	2019 /	2020 /		2018 /	2019 /	2020 /
2021				2021		
121 /	157 /	162 /	223	29,75% /	14,65% /	10,49% /
				5,38%		

Aucun vol à main armée n'a eu lieu sur la Commune.

Pour les vols sans violence :

- 2018 : 39 cambriolages, 34 vols liés aux véhicules et aux deux roues
- 2019 : 43 cambriolages, 54 vols liés aux véhicules et aux deux roues
- 2020 : 52 cambriolages, 40 vols liés aux véhicules et aux deux roues
- 2021 : 92 cambriolages, 52 vols liés aux véhicules et aux deux roues

Un cambriolage est un vol commis par effraction, escalade ou ruse.

CONSTAT :

Au regard de la délinquance, la commune de Saint-Just Saint-Rambert occupe une place médiane des communes criminogènes en zone de pleine responsabilité gendarmerie au sein du département de la Loire.

La Commune est principalement impactée par les cambriolages et les vols à la roulotte.

Dispositif « Participation citoyenne » à Saint-Just Saint-Rambert :

68 référents Participation Citoyenne sur notre Commune, représentent 30 quartiers.

(Réunion d'avril 2023). Ceux-ci font des retours auprès de la gendarmerie (ils sont référencés) et de la police municipale. Les référents sont informés par la gendarmerie des cambriolages.

La délinquance locale est globalement maîtrisée.

La délinquance dite de passage est la plus importante à ce jour. La commune étant bien desservie en axes routiers (routes départementales) et à proximité de communes importantes, il apparaît que les cambriolages sont le fait d'auteurs venant de Saint-Étienne et sa très proche banlieue. Les cambriolages sont majoritairement commis de jour et impactent les résidences principales.

La sécurité routière :

BILAN :

ACCIDENTS	2018	2019	2020	2021
Accidents corporels	9	4	4	7

Accidents mortels	0	0	0	1
Blessés (graves et légers)	18	7	6	31
Tués	0	0	0	1

A noter : En mars 2021, une partie d'un groupe de 15 cyclistes a été percuté par un véhicule automobile. Ceci qui explique le rapport important entre le nombre d'accident et le nombre de blessés.

CONSTAT :

Ces données statistiques ne permettent pas de quantifier, de comptabiliser « le sentiment d'insécurité », et principalement celui généré par le comportement d'une certaine population qui s'approprie l'espace public et crée de nombreuses nuisances. Ces données ne sont pas enregistrées statistiquement car relevant la plupart du temps d'infractions qualifiées « contraventions ». Seuls les crimes et délits alimentent la statistique officielle, rendant de fait compliquée la quantification de l'insécurité du quotidien.

Dans le même temps, les signalements réalisés auprès de la mairie pour cette même problématique passent d'une vingtaine en 2015, à une cinquantaine en 2022 (source mairie).

Il s'agit principalement du bruit occasionné par ces attroupements sur différents points de la commune, des abandons de déchets sur la voie publique aux endroits annexés par cette population. Il s'agit enfin aussi du bruit généré par les deux roues et grosses cylindrées, ainsi que le comportement routier dangereux.

L'analyse de ces faits démontre qu'il s'agit de jeunes personnes de la commune majoritairement, accompagnés de jeunes des communes environnantes. Les faits se produisent principalement le soir après 20h, les vendredis et samedis soirs durant l'année scolaire. Le phénomène est constaté tous les soirs durant les vacances scolaires, pour s'achever aux alentours d'une heure du matin.

Des chiffres supplémentaires transmis par la Gendarmerie :

2022 : Sécurité Routière, 942 infractions dont :

- 49 infractions aux stupéfiants -alcool
- 6 accidents corporels (6 blessés)

Intervention : 858 interventions dont :

- 25 violences intra-familiales
- 63 accidents circulation routière
- 101 tapages
- 9 ivresses

Délinquance : 217 atteintes aux biens dont :

- 70 cambriolages
- 70 vols liés aux véhicules
- 20 destructions et dégradations

2023 : Sécurité Routière : 968 infractions dont :

- 67 infractions aux stupéfiants-alcool
- 7 accidents corporels (1 tué, 7 blessés)

Intervention : 823 interventions dont :

- 7 violences intra-familiales
- 86 accidents de circulation routière
- 68 tapages
- 17 ivresses

Délinquance : 201 atteintes aux biens dont :

- 62 cambriolages
- 56 vols liés aux véhicules
- 25 destructions et dégradations

On peut noter sur 2023, quatre faits avec utilisation d'armes. Des infractions aux stupéfiants-alcool (voir ci-dessus) sont complétées par un nombre de tapages nocturnes qui restent significatifs malgré leur diminution.

D'une manière globale, la commune prend acte d'une évolution des situations de tensions depuis la période dite « COVID ». Le dernier comité Local de sécurité et de prévention de la délinquance a mis en avant la recrudescence des problèmes psychologiques nécessitant des interventions spécifiques sur les cas recensés.

B/ LE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE

a. Le personnel

Le poste est donc constitué de :

- Un chef de Service au grade de Brigadier-chef principal âgé de 56 ans.
- Quatre agents au grade de brigadier-chef principal âgés de 54, 51, 40 et 39 ans.
- Un agent au grade de Brigadier âgé de 29 ans.
- Deux agents de Surveillance de la Voie publique (ASVP) âgés de 52 et 39 ans.

Au premier décembre 2023, le poste est donc armé de six policiers municipaux et deux ASVP, soit huit personnels au total.

Pour rappel, l'ancien chef de service est actuellement en situation de disponibilité pour raisons professionnelles.

b. Les plannings

Les policiers municipaux ont un rythme de travail hebdomadaire de 37h30.

Les deux ASVP ont un rythme de travail hebdomadaire de 37h30, réparti comme suit, en alternance l'un et l'autre, suivant s'ils sont de semaine « marchés » ou non (jeudi, samedi et marché principal du dimanche).

c. Les missions

- Surveillance de la Commune
- Surveillance et sécurité des écoles
- Verbalisation des infractions au code de la route et au stationnement
- Contrôle des permis de construire et relevé des infractions à l'urbanisme
- Surveillance des résidences des vacanciers (opération tranquillité vacances)
- Police funéraire
- Enlèvement d'épaves sur la voie publique
- Contrôle de vitesse
- Gestion du centre de supervision urbain
- Participation aux cérémonies et aux manifestations diverses
- Animation du dispositif permis piéton (18 séquences par an)
- Participation aux exercices attentats-intrusions dans les établissements scolaires
- Sécurisation des manifestations
- Animation du dispositif Participation citoyenne (voisins vigilants) :

Ce dispositif citoyen d'entraide a pour but de lutter contre les cambriolages. Les habitants adhérents au concept sont informés par texto ou mails de tous les évènements suspects.

Ils peuvent également bénéficier d'autocollants et de panneaux dissuasifs pour faire fuir d'éventuels cambrioleurs.

La police municipale assure le suivi du listing des personnes volontaires, qu'elle rencontre régulièrement afin d'entretenir un lien physique et ainsi permettre de faire vivre le dispositif. Une à deux fois par an, une réunion publique présidée par le Maire est organisée avec ces voisins référents, ainsi qu'avec toute personne souhaitant adhérer au dispositif. Ces réunions sont coanimées par les gendarmes et la police municipale.

d. Les locaux

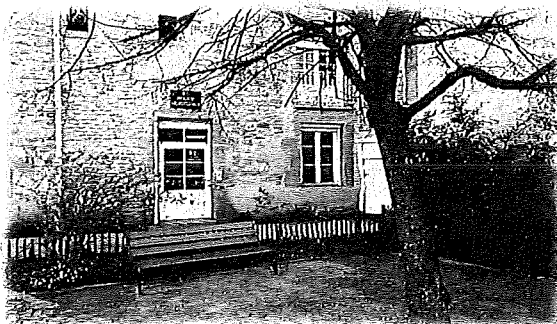
Le service dispose d'un bureau commun, qui fait également office d'accueil du public. Il y a également un bureau pour le chef de service, de bonne taille, suffisant pour accueillir les administrés.

La visibilité est bonne, mais à améliorer. Une petite pièce sécurisée par une porte abrite l'armoire forte. Cet organe de sécurité est comme le veut la réglementation scellé au sol.

Pour finir, un WC est présent, répondant aux normes imposées pour l'accueil de personnes à mobilité réduite.

Le Centre de Supervision Urbain (CSU) se trouve sur le même site, mais en étages. Il a été installé dans le bureau qui accueille le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) en cas d'activation de celui-ci. Ce plan de sauvegarde concerne principalement les risques d'inondations liés au fleuve Loire, mais également le risque chimique lié à l'activité de l'entreprise EUROTAB.

Il n'est pas envisagé actuellement la création de poste d'opérateur.



e. Le matériel

Le poste est équipé de quatre véhicules : Un RENAULT Kangoo sérigraphié ASVP équipé d'une cage à chien. Trois véhicules PM : PEUGEOT 2008, SKODA Octavia et DACIA Duster.

La mairie dispose d'une autorisation de détention d'arme pour 3 Pistolets à Impulsions Electriques (PIE), 3 bâtons télescopiques, 3 matraques télescopiques, 2

containers lacrymogènes (+ de 100ml), 5 containers lacrymogènes inférieurs ou égale à 100ml.

Le poste dispose du logiciel professionnel MUNICIPAL, complété par un contrat de maintenance annuel assuré par l'entreprise Logitud. Chaque agent, qu'il soit policier municipal ou ASVP, dispose d'un ordinateur ainsi que d'un téléphone portable équipé de l'application GVE. Ces appareils bénéficient également d'un contrat annuel de maintenance via la société Logitud.

C/ DIAGNOSTIC

a. Les points positifs

La police municipale de la commune a été créée dans les années 1980. Au fil des années, les personnels se sont succédés, et au cours des deux dernières, l'effectif a été renouvelé à 75%.

Composé de personnels expérimentés venant de divers horizons du public ou du privé, le service est complètement intégré à la fois dans les services communaux et principalement au sein de la population, du tissu associatif et économique.

Le concept de Police de Sécurité du Quotidien (PSQ) est naturellement appliqué par l'ensemble des agents.

Cette connaissance à la fois du territoire, de sa population, de ses commerçants, de ses entreprises représente un atout majeur, tout comme ces nouveaux locaux adaptés à l'effectif présent et à un accueil du public dans de bonnes conditions.

Les normes prévoient un policier municipal pour 1500 habitants. Avec une population en constante augmentation, un agent supplémentaire est prévu dans le cadre du plan de mandat.

b. Les points à améliorer

L'analyse de la délinquance a fait ressortir une augmentation des faits d'appropriations, qu'il s'agisse des cambriolages ou encore des vols liés à l'automobile.

Le sentiment d'insécurité lié comme énoncé précédemment au comportement de groupes de jeunes, et confirmé par l'augmentation des faits de violences faites aux personnes ou encore des infractions à la législation sur les stupéfiants.

De par son organisation, le service de police municipale n'est pas en mesure de s'impliquer pleinement dans la problématique, pourtant régulièrement portée à la connaissance de la municipalité par divers moyens dont les réseaux sociaux. En effet, assurant peu de missions les soirs et les week-ends, le poste doit renforcer la lutte contre ce sentiment d'insécurité. Les besoins exprimés par la population portent principalement sur une présence du service sur ces créneaux.

L'image renvoyée par le service à ces jeunes n'est pas non plus satisfaisante. Les provocations, même si elles ne sont pas quotidiennes restent courantes, avec des sifflets, des insultes au passage des membres de l'équipe.

La moyenne d'âge des personnels du poste s'élève à 46 ans, avec une nécessité de recruter des agents plus jeunes afin de rétablir une cohérence dans la pyramide des âges.

Le suivi de la formation des agents est optimisé par des remises à niveau.

II / OPTIMISATION DU POSTE ET LUTTE CONTRE LES INCIVILITES

La commande politique a généré un certain nombre d'actions se rapportant directement à la problématique soulignée.

D'autres restent à venir.

A/ PROJETS DEJA REALISES

L'ensemble des mesures prises et énumérées ci-dessous l'ont été en concertation avec monsieur le Maire en référence avec l'adjointe en charge de la sécurité avec en permanence le souci d'associer les agents du poste, tout changement étant générateur de stress.

a. Organisation et management

Organisation :

Un certain nombre de formalités administratives ont été remises à jour :
. mise en conformité des autorisations de détention d'armes en lien avec la préfecture,
. autorisations portant sur la vidéoprotection, vidéo-verbalisation qui elles aussi nécessitent un suivi sur une remise en conformité. Là encore ce service a fait le nécessaire pour qu'aujourd'hui la situation soit conforme.

En matière de formation, après examen des dossiers individuels des agents en lien avec le service des ressources humaines, les formations bâtons, lacrymogène supérieure à 100 ml ont été remises à jour. Une remise en conformité est actée. Une

convention est signée avec la ville d'Andrézieux-Bouthéon pour les formations d'entraînements GAIL et Bâtons.

Un coffre est présent, il a été scellé au mur par les services techniques, en plus de l'armoire forte en vue du stockage des munitions pour le Pistolet à Impulsion Electrique (PIE).

Management :

Le sujet de l'armement est primordial pour travailler en sécurité sur la voie publique.

Si les démarches administratives concernant l'armement ont été réalisées très rapidement, il est apparu un autre problème relatif à la formation des agents sur les armes dont dispose le poste. A savoir principalement les bâtons télescopiques et le container lacrymogène supérieur à 100 ml en dotation, mais pour lesquels aucun des deux anciens agents n'étaient formés.

Un travail a été engagé immédiatement en prenant en compte les souhaits du maire, à savoir ne pas pour l'heure envisager d'armement létal, tout en portant l'effort sur de l'armement intermédiaire.

Une formation pistolet à impulsion électrique (PIE) a été suivie par deux agents (2023-2024). Actuellement six agents PM peuvent porter le PIE.

Sur ces six agents, deux ont pu suivre la formation container lacrymogène supérieur à 100 ml, trois autres vont l'effectuer en mars 2024. Un agent est formé pour le port du bâton.

Cette remise à niveau de l'armement s'est déroulée entre novembre 2023 et mars 2024, et donne à présent aux agents les moyens d'exercer sur la voie publique en sécurité, objectif recherché bien évidemment.

b. Opérationnel

Avec au sein du poste, 6 agents de police et 2 ASVP, il est compliqué de modifier le planning afin de répondre à la problématique des incivilités, liée à l'occupation du domaine public par des groupes de jeunes personnes.

Le personnel, contraint, ne laisse pas de marge de manœuvre pour réorganiser l'emploi du temps, sachant que les ASVP font partie de la filière technique au sein de la collectivité et ne peuvent donc être employés sur des missions de police.

Pour le chef de service, l'amplitude horaire est identique sauf l'après-midi où son service s'achève à 18h, afin d'arriver à 40 heures hebdomadaires.

La volonté politique étant de voir les agents sur le terrain au plus près de la population, aussi de les voir s'engager sur des créneaux nocturnes, il a été proposé (en accord avec l'élue sécurité et écoute citoyenne Mme Hulain Pascale) au maire d'instaurer durant la période estivale une patrouille de nuit par semaine sur le créneau 19h-01h.

Une patrouille de nuit a lieu les vendredis ou samedis soir. L'objectif de ce service étant de faire respecter l'arrêté municipal anti-regroupement sur plusieurs parkings de la commune de 21h à 06h, et ainsi engager la lutte contre les incivilités.

Un soir par semaine, le service a ainsi fait respecter strictement cet arrêté, et systématiquement fait évacuer les groupes de jeunes qui s'installaient.

Sur ces lieux, il est constaté que l'action menée permet de maintenir la tranquillité publique, attendu que sur les douze semaines traitées seulement cinq appels étaient parvenus au CORG à Saint-Étienne, et seulement 3 courriers ou mails de doléances étaient parvenus en mairie.

L'action très ciblée a permis de remplir l'objectif fixé de maintien du bon ordre, de la tranquillité et la salubrité publique. Mais l'impact au global reste très limité, une patrouille de nuit par semaine ne permet pas de pérenniser la situation.

Si le bilan est positif les soirs où l'unité était sur le terrain, il n'en a pas été de même les six autres soirs de la semaine, où des comportements inappropriés ont été constatés par les services de gendarmerie, les administrés et où un certain nombre de doléances sont remontées aux services communaux.

Aussi, sur la base du volontariat, au titre des heures supplémentaires, un agent (PM) du poste travaille les dimanches matin avec l'ASVP pour la sécurisation du marché (mise en fourrière etc...), ainsi que la surveillance du domaine public.

Formation

Logiciel professionnel MUNICIPAL

Le logiciel MUNICIPAL équipe le poste depuis 2012. Aucun des agents n'avaient bénéficié d'une formation sur cet outil, que ce soit en qualité d'utilisateur ou d'administrateur.

L'objectif de cette formation est d'utiliser toutes les fonctionnalités du logiciel, mais également réaliser des statistiques qui nous serviront à orienter notre action et présenter des bilans complets et fournis aux élus. Cette formation a été réalisée par tous les agents en décembre 2023.

c. Moyens et logistique

Un certain nombre de moyens sont alloués depuis la mise en œuvre du projet de service. Tous correspondent à des besoins essentiels pour mener à bien les missions quotidiennes, mais également s'impliquer concrètement contre les incivilités.

Véhicules

Comme dit précédemment, quatre véhicules arment le poste, ce qui est satisfaisant pour 8 personnels.



Le véhicule Renault Kangoo a été sérigraphié en 2023 « ASVP », il est donc utilisé en priorité par les agents de surveillance de la voie publique.



L'équipe dispose également de 2 vélos électriques

Armement

A la demande de monsieur le Maire, un troisième pistolet à impulsion électrique va être acquis, ce qui va porter le nombre d'arme détenues au sein du poste à 16 : 3 PIE, 3 matraques type baton de défense, 3 matraques de type tonfa, 2 générateurs d'aérosols (+100 ml), 5 générateurs d'aérosols de capacité inférieurs à 100 ml.

Caméras piétons

6 caméras dites « piétons » ont été achetées.



Portatif Kenwood

9 radios portatives ont été achetées : une par agent, essentiel pour communiquer notamment lors des nombreuses manifestations.

Déport vidéoprotection

Il a été décidé d'installer le centre de supervision urbain non pas dans le poste de police municipale, mais au deuxième étage du bâtiment, dans ce qui est la salle dédiée au plan communal de sauvegarde.

Le prestataire BOUYGUES a effectué l'installation d'un déport de la vidéo-protection dans les locaux du service, et plus particulièrement dans le bureau du chef de service.

L'objectif de faciliter aux agents agréés la consultation en temps réel, mais surtout déférer plus facilement aux réquisitions des Officiers de Police Judiciaire (OPJ) est pleinement atteint.

Un déport est également envisagé vers la gendarmerie.

Un budget annuel de 40 000€ est alloué pour le développement de la vidéoprotection.

Pour l'année 2023, quatre caméras ont été installées pour sécuriser les bâtiments communaux (nouvelle Mairie, Passerelle). Quatre caméras qui étaient défectueuses et plus sous garantie sont remplacées.

Cinémomètre et éthylotest

Pourvu d'un cinémomètre type MESTA datant de 2000, déclaré non conforme définitivement, il était important de pouvoir se doter d'un appareil plus récent afin de s'impliquer dans le règlement du contentieux routier, et plus particulièrement les rodéos nocturnes.

Le choix s'est porté sur un cinémomètre modèle TRUSPEED, un éthylomètre marque ALCOMETER, avec 1 000 embouts.

Sonomètre

Disposant d'un tel équipement mais inutilisable depuis plusieurs années en raison d'un défaut d'étalonnage, ce matériel a été vérifié et étalonné.

L'objectif est dans un premier temps d'utiliser ce matériel avec les gendarmes motocyclistes formés à la prise de mesures, puis dans un second temps, former deux personnes du poste et pouvoir utiliser le matériel en parfaite autonomie.

De plus, une fois deux agents formés, cet appareil pourra également être utilisé dans d'autres contextes que la police de la route.

Il est également mis à disposition de 2 autres collectivités dans le cadre d'une convention : Andrézieux Bouthéon et Montbrison.

B/ PROJETS RESTANT A REALISER

a. Organisation et management

Préfecture

Toutes les modifications apportées au long du projet feront l'objet dans un premier temps d'une modification des arrêtés. Une demande d'acquisition et d'autorisation de détention d'armes va être effectuée : Passage de 15 armes à 16 avec l'acquisition d'un Pistolet à Impulsion Électrique supplémentaire : soit de deux PIE, passage à trois.

Modification de la convention de coordination

La Commune dispose d'une convention de coordination avec la gendarmerie et la préfecture. Il sera mis à profit la bascule vers la convention pour apporter toutes les modifications évoquées au cours du développement du présent projet.

Formation

Armement

L'objectif est aujourd'hui de programmer le plus rapidement possible les formations nécessaires afin que les personnels puissent exercer en sécurité l'ensemble de leurs missions.

GTPI

Le chef de service de la commune voisine d'Andrézieux-Bouthéon disposant de la qualification de MMA, des formations GAIL et Bâtons seront réalisées.

L'objectif étant de mieux préparer les personnels aux différentes techniques d'interpellations, de palpations et de menottages.

En 2023, une convention a été établie entre les deux communes. En 2024, ce seront 5 agents qui effectueront ces formations obligatoires d'entraînements.

FCO

De nombreuses formations sont proposées par le CNFPT dans le cadre de la Formation Continue Obligatoire (pour les PM : 10 jours de formation (FCO) à faire sur 5 ans), pas d'obligation pour les ASVP mais des formations existent aussi pour améliorer leurs connaissances.

A noter, de la diversité ainsi que de la qualité dans le contenu de ces formations.

Bruit

Le poste étant doté d'un sonomètre, il est nécessaire que deux agents puissent être formés sur la thématique.

L'objectif de cette formation est de prendre en compte les nuisances sonores générées par les véhicules de grosses cylindrées dont on constate que certains de leurs propriétaires les équipent d'échappements non homologués, voire de dispositifs permettant d'amplifier le bruit de l'échappement d'origine. Les deux roues sont également ciblées dans cette démarche.

Ecoute, psychologie des mineurs

Des formations sont proposées par le CNFPT, à la fois sur l'accueil du public, mais également sur l'appréhension et la compréhension des mineurs.

Il est important pour les agents d'être sensibilisés à l'approche et l'écoute de ce jeune public pour disposer de leviers autres que le tout répressif. Ce public est croisé au gré des services nocturnes ponctuels et ce sont eux qui sont à l'origine des principaux troubles sur notre territoire. L'ensemble des agents devra suivre ces formations, afin d'évoluer mieux armé face à ce public.

La Commune dispose d'une convention avec l'AGASEF mettant à disposition 2 médiateurs à mi-temps pour échanger avec les jeunes. Des points hebdomadaires sont réalisés avec la PM.

La Commune accueille des SNU, travaux d'intérêts généraux. La mise en place de chantiers éducatifs permet de sensibiliser les jeunes au monde du travail.

Des conventions ont été signées avec les collèges dans le but d'accueillir en mairie des jeunes faisant l'objet de sanctions.

Intervention en milieu scolaire

Le personnel du poste, après avoir bénéficié d'une formation rapide, a pris le relais de la gendarmerie pour la dispense des permis piétons. Dix-huit interventions (2023) à destination des classes de CE2 sont réalisées chaque année.

De même, dans les écoles primaires et les maternelles, des exercices attentats-intrusions sont menés une à deux fois par an. Les agents du poste, sur sollicitation des chefs d'établissements, participent aux exercices puis aux débriefings.

Il conviendra de participer, avec la gendarmerie, aux interventions menées à destination des collégiens sur différentes thématiques, à savoir le harcèlement, le racket ou encore les réseaux sociaux.

Les interventions du service dans les collèges ne peuvent se limiter à la sécurisation des entrées et sorties des élèves, comme c'est le cas actuellement.

Des interventions dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) ont eu lieu en fin d'année 2023, début 2024. Elles sont à développer.

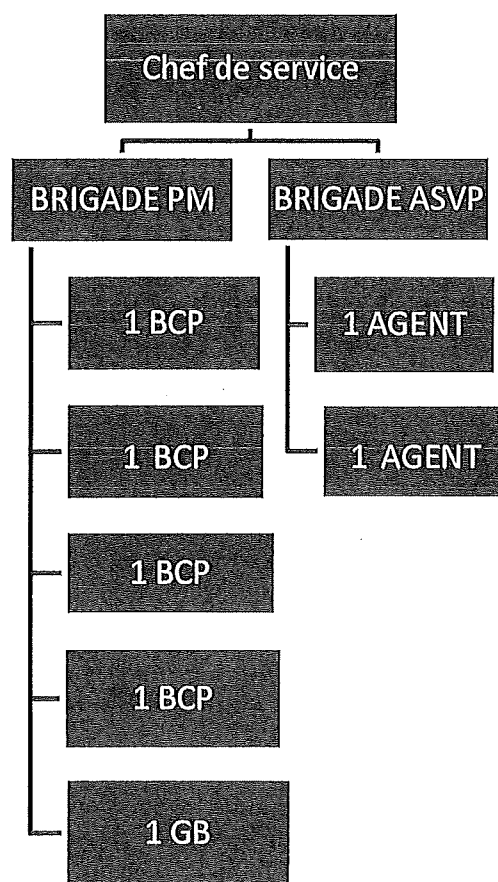
Un agent va suivre la formation en mai 2024, « formation des intervenants en éducation routière ». A l'issue de celle-ci, l'agent pourra intervenir à la place d'un intervenant extérieur sans que ce soit facturée à la mairie.

b. Opérationnel

Recrutement

Un personnel supplémentaire doit venir abonder les effectifs d'ici la fin du mandat. Il s'agit d'un poste de policier municipal, à savoir un effectif de neuf agents, annoncé au cours de la campagne municipale en 2020.

L'organigramme à l'heure actuelle est ainsi constitué :



Les deux catégories de personnels sont distinctement employés, eu égard à leurs statuts respectifs.

Comme indiqué précédemment, la mission placier / régisseur de marché impose un planning aménagé une semaine sur deux pour l'un des ASVP.

Le système en place pour ces agents est cohérent, impose en permanence la présence de l'un d'entre eux, qui travaille de fait sur l'année un week-end sur deux.

Cette brigade ASVP n'est pas amenée pour l'heure à voir son mode de fonctionnement évoluer. Une étude devra être menée pour une évolution à trois ASVP, afin de palier au problème lié à l'absence temporaire de l'un des personnels pour raisons diverses, comme par exemple un arrêt maladie. En ce cas, la charge de placier/régisseur incombe à un seul personnel, le privant de week-end, mais surtout engendrant des difficultés pour le droit à vacances.

Evolution à huit agents

Le nombre d'agents porté à six policiers municipaux et 2 ASVP ne permet pas de réaménagement fondamental du planning. En effet, il n'est pas possible de mettre en place un autre système que celui existant actuellement.

S'agissant d'interventions qui seront menées seul, l'emport de l'armement PIE est impossible eu égard à la doctrine d'emploi de cette arme.

Seul le container lacrymogène supérieur à 100 ml pourra être porté par l'agent en intervention.

La liste des interventions à mener devra impérativement tenir compte de ces éléments.

Ponctuellement, mise en place d'un horaire différent ex : 7h30-15h ; 12h-19h30 ; ce qui permet une présence sur le terrain à des créneaux différents (temps de midi, tôt le matin, ou en soirée) et aussi d'avoir une amplitude horaire plus importante sur le terrain. Ceci n'est possible qu'avec un effectif quasi complet.

Il est nécessaire de continuer à sécuriser, au titre des heures supplémentaires, sur la base du volontariat :

- **les marchés et voies publiques les dimanches matin** (1 ASVP accompagné d'un Policier Municipal).

- **les diverses manifestations** ou nous sommes régulièrement sollicités soit :

- Fête de la Musique (juin : samedi après-midi, soirée, nuit).
- Mercredis en Fête (tous les mercredis du mois de juillet : concert : soirée, nuit).
- 14 juillet : Feux d'artifice (journée, soirée, nuit).
- Vogue (15 jours fin septembre-début octobre).
- By Trail (tour Pédestre ; octobre, samedi).
- C'est Tout Chocolat (vendredi-samedi-dimanche ; journée).
- Marché Noël (week-end)
- Montée de Chambles (dimanche matin : fin décembre).

Plus les cérémonies, élections ou autres manifestations.

- **une patrouille de nuit** les vendredis ou samedis soir en période estivale, voir jours fériés. L'objectif de ce service étant de faire respecter l'arrêté municipal anti-regroupement sur plusieurs parkings de la commune de 21h à 06h, et ainsi engager la lutte contre les incivilités.

Patrouilles en Vélo-Tout-Terrain à Assistance Electrique

L'intérêt de l'utilisation de VTT est avant tout de faciliter le contact avec la population. L'interaction avec les habitants de la commune est plus facile que lorsque les agents sont à bord d'un véhicule. Le regard de la population est aussi changeant, voyant une PM plus moderne, plus active et plus sportive.

Le VTTAE permet d'accéder plus facilement à des zones difficiles d'accès (bords de Loire, ruelles centre-ville), il s'adapte à tout type de terrains. Il permet de se déplacer discrètement.

Vidéo protection

Quarante-six caméras sont implantées sur la commune.

Le développement sera réalisé par tranches tout au long du mandat en cours. Un budget de 40 000€ par année est alloué.

Il n'est pas envisagé la création de poste d'opérateur actuellement.

Pour autant, de façon ponctuelle principalement sur les évènements festifs, un opérateur pourra être présent de façon à orienter le travail des agents sur le terrain.

Les instances de concertation et de dialogue

Le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) :

La Commune de Saint-Just Saint-Rambert est dotée d'un CLSPD depuis 2010. Présidée par le maire cette instance regroupe une trentaine de personnes issues d'horizons différents mais complémentaires. Le CLSPD de Saint-Just Saint-Rambert poursuit les objectifs suivants :

- Favoriser la mise en œuvre d'une politique concertée en matière de sécurité et de prévention de la délinquance en renforçant la cohésion sociale.
- Construire un partenariat solide reposant sur la confiance et la loyauté entre acteurs.
- Mobiliser et mutualiser les moyens : humains, matériels et financiers.
- La fréquence des rencontres est annuelle mais ses membres peuvent être mobilisés plus fréquemment en cas de nécessité notamment à travers un groupe de travail plus restreint « groupe prévention, médiation ».

Ecoute citoyenne :

C'est un dispositif qui permet de signaler les problèmes rencontrés sur la ville : conflits de voisinage, déchets sauvages, incivilités et difficultés sur la voie publique, (gérée par l'élue de la sécurité). Il a été mis en place en 2011 sur la commune.

Les volontaires au dispositif jouent un rôle d'intermédiaire entre la mairie, la gendarmerie et les voisins.

Il est noté un renforcement du lien social et de la solidarité au travers de cette action

Médiation :

La commune a renouvelé le 9 février 2023, une convention partenariale avec l'AGASEF qui s'appuie sur 4 facteurs :

.un facteur de lien social et d'intégration car les médiateurs aident à restaurer une communication entre les personnes, les groupes et les institutions,

.un facteur de tranquillité sociale en régulant les tensions, en utilisant la prévention et en favorisant l'écoute active,
.un facteur d'émancipation en accompagnant les personnes vulnérables et en les orientant vers des dispositifs d'aide,
.un facteur d'inclusion sociale en favorisant la coordination des différents acteurs de la commune. A ce titre, les médiateurs travaillent en lien avec la police municipale et le Centre Communal d'Action Sociale.

Ces missions sont portées par 2 médiateurs, travailleurs sociaux à raison d'un mi-temps chacun.

CONCLUSION

Le commune de Saint-Just Saint-Rambert , bénéficiant d'un environnement favorable, n'échappe plus à certains maux de la société.

Le comportement d'une partie de la jeunesse locale nécessite que la problématique soit prise en compte à plusieurs niveaux par la commune au travers, entre autre de sa police municipale.

Les atteintes aux biens (vols) ont doublé entre 2018 et 2023 avec en plus, une nette augmentation dans les infractions liées à la conduite sous stupéfiants, alcool qui étaient de 49 en 2022 et qui sont passées à 67 en 2023.

Sur ces deux dernières années, il y a eu recrudescence de demandes d'interventions pour des incivilités ou porter secours à des personnes vulnérables et/ou présentant des troubles psychiatriques ou en situation de grande précarité.

Bien que nécessitant un abondement budgétaire non négligeable, la mise en œuvre des propositions permettra d'endiguer ce phénomène mais surtout de répondre aux revendications des habitants, venus chercher pour certains une qualité de vie, pour d'autres souhaitant tout simplement la conserver. Sur l'année 2023 une baisse de regroupements de jeunes est constatée. En plus de la présence gendarmerie, les actions ciblées (patrouilles de nuit) ont certainement permis de rétablir le bon ordre, la tranquillité et la santé publique.

La pierre angulaire du projet reste le recrutement et la formation. La mise en place d'un planning adapté ne pourra s'effectuer qu'à neuf agents.



ANNEXE 1G

REGISTRE SUR LA PROTECTION DES DONNEES

Préambule

La mission de Délégué à la Protection de Données a été mise en place en juin 2018. Elle est portée par monsieur Frédéric TOINON agent du service à la population qui dispose d'une journée par semaine pour suivre cette mission.

Les formations correspondant au Règlement Général de Protection de Données ont été suivies depuis cette date.

Tables des Matières

Les Registres des Traitements

- 1.1. Communication
- 1.2. Crèche et Jardin d'Enfants
- 1.3. Finances
- 1.4. Maison des Associations
- 1.5. Musée des Civilisations
- 1.6. Plan de Sauvegarde Communale
- 1.7. Pôle Scolarité Jeunesse
- 1.8. Police Municipale
- 1.9. Population
- 1.10. Secrétariat Général
- 1.11. Services Techniques Administratifs
- 1.12. Centre Communal d'Action Sociale

Le Registre des Traitements

1.1 Communication

Le service communication n'a pas de logiciel professionnel, il utilise le pack office.

Ce service dispose d'une liste de 143 fichiers (voir page suivante).

Tous ces fichiers sont sauvegardés sur le serveur de la Mairie qui est lui-même protégé par des pare-feux dans une pièce fermée à clés.

Suivi des fichiers du service communication :

N°	NOM	DATE MISE A JOUR	OBJET	PERSONNES CONCERNEES	CONTENU	ORIGINE	ACCES
	CIRCULATION	2024	Formulaire de demande de communication en abribus	Association	Nom, prénom, numéro de téléphone et/ou adresse mail	Personne elle-même	Service communication
2	ANNIVERSAIRES	2024	Anniversaire de mariage	Citoyens	Nom, prénom, données état civil		Service communication
3	AGENTS	2024	(COM INTERNE) Trombinoscope	Agents	Nom, prénom, photo	RH + personne elle-même	Service communication <=> RH, nouvel arrivant
4	ELUS	2024	(COM INTERNE) Trombinoscope	Elus	Nom, prénom, photo		Service communication
5	ASSOCIATIONS	2024	Listing associations		Adresse, prénom, nom, courriel, numéro de téléphone (DROIT RECUEILLIR INFO PERSONNEL CAR SONT MEMBRES DU ASSO	MDA	Service communication
6	EVENEMENTS	2024	Listing commémorations	Anciens combattants	Nom, prénom, adresse postale		Service communication
7	SECURITE	2024	Liste plan canicule		Nom, prénom, âge, adresse, nom prénom numéro et adresse personne à contacter		Service communication
8	CME	2024	Liste Conseil Municipal Enfants		Nom, prénom, âge, adresse, mail		
9	JEUNESSE	2024	Liste accompagnateurs pédibus		Nom, prénom, adresse		
10	PRESSE	2024	Fichier presse	Journalistes	Nom, prénom, numéro, fax,		

REUNIONS PUBLIQUES	2024	Liste invitations réunion publique		Nom, prénom, adresse		
ENVIRONNEMENT	2024	Liste diffusion riverains / chemin Etang		Nom, prénom, adresse		
SECURITE	2024	Tableau communal de recensement des personnes vulnérables		Nom, prénom, date naissance, adresse, numéro, coordonnée service à domicile, coordonnées personne en cas d'urgence		
14 ESPACES VERTS	2024	Listing prof paysagistes agri		Nom, prénom, adresse postale		Service communication
15 CIRCULATION	2024	Listing inscrits covoiturage		Nom, prénom, adresse postale, téléphone, adresse mail		Service communication
16 CCAS	2024	Carte portage culture	Bénévoles	Nom, prénom, photo	personne elle-même	Service communication
17 THD	2024	Suivi raccordement THD 42	Citoyens	Nom, prénom, numéro, adresse		
18 THD	2024	Retour réclamations THD 42	Citoyens	Nom, prénom, numéro, adresse, mail		
19 THD	2024	FICHIER RECLAMATIONS THD SAINT-JUST SAINT-RAMBERT	Citoyens	Nom, prénom, numéro, adresse, mail		
20 THD	2024	Fichier THD SJSR personnes ayant demandé leur raccordement en 2016_2017	Citoyens	Nom, prénom, numéro, adresse		
21 THD	2024	Fichier THD SJSR personnes ayant demandé leur raccordement après 2017	Citoyens	Nom, prénom, numéro, adresse, mail		
22 URBANISME	2024	Opération urbaine	Adhérents Union des Commerçants, artisans,	Raison social, nom, prénom, adresse postale, téléphone		Service communication

			commerçants, comité pilotage			
24	2024	Fête de la musique - Candidatures	Groupes candidats	Nom du groupe (et/ou du référent), téléphone, adresse mail		Service communication
25	2024	Mercredis en fête	Volontaires	Nom, prénom et numéros de téléphone	Personne elle-même	Service communication
26	2024	Listing invités crèche	Elus mairie, CALF, directrice de la crèche	Nom, Prénom, adresse, fonction		Service communication
27	2024	Listing inauguration bornes électriques éclairage intelligent SIEL	Elus, président asso, directeur école, mairie, personnalité	Prénom, nom, fonction, adresse postale		Service communication
28	2024	Nouveaux arrivants	Nouvel habitant	Nom, prénom, numéro de téléphone, adresse, nombre de personnes dans le foyer	Médiapost + personne elle-même	Service communication
29	2024	Listing inaugurations		Nom, prénom, adresse postale et/ou adresse mail		Service communication
30	2024	Listing comité jumelage		Nom, prénom, adresse postale		Service communication
31	2024	Listing invités visite chantier pôle culturel		Nom prénom, adresse mail presse		Service communication
32	2024	Listing pour musée	Mairie, officiels, anciens élus	Nom, prénom, adresse, mail		Service communication
33	2024	Inauguration Musée Daniel Pouget	Mairie, officiels, anciens élus	Nom, prénom, adresse, mail		Service communication
34	2024	Listing commerçants (dossier travaux quartier St-Rambert)	Commerçants	Nom, prénom, adresse		Service communication
	2024	Listing commerçants (dossier travaux quartier St-Rambert)	Commerçants	Nom, prénom, adresse		Service communication

2024	COMMERCANTS	Listing commerçants et artisans	Commerçants et artisans 2016	Nom de l'entreprise, Prénom, Nom, adresse postale	Service communication
2024	COMMERCANTS	Listing entreprises et commerces (annuaire site internet)	Entreprises et commerces de la commune	Nom du gérant, adresse, téléphone et/ou adresse mail	Service communication
2024	COMMERCANTS	Listing adhérent UAC	Adhérents UAC	Nom de l'entreprise, Prénom, Nom, adresse postale, mail	Service communication
2024	COMMERCANTS	Listing adhérent UAC	Adhérents UAC en 2012	Nom de l'entreprise, Prénom, Nom, adresse postale, mail	Service communication
2024	ARTISANS	Listing artisans	Artisans	SIREN, raison social, nom complet, activité, voie, code ape	Service communication
2024	ECONOMIE	Listing Loire Forez Agglomération	Professionnels sur la commune	SIREN, raison social, nom complet, activité, voie, code ape	Service communication
2024	ECONOMIE	Listing professionnels place Gapiand	Listing professionnels place Gapiand	Entreprise, nom, prénom, adresse	Service communication
2024	COMMERCANTS	Listing adhérent UAC	Commerçants	Enseigne, nom, adresse, téléphone, adresse mail	Service communication
2024	AGRICULTEURS	Listing agriculteurs ZAP		Prénom, nom, adresse	Service communication
2024	Intranet	Compte agents et élus mairie Saint-Just Saint-Rambert	Agents, élus	Prénom, nom, adresse mail	Communication et cabinet
2024	Intranet	Liste agent - Intranet - accès	Agents, élus		
2024	FIL DE L'EAU	Sujets et demandes articles FDE	Habitants / Commerçants	Prénom, nom, adresse mail	Communication et cabinet
2024	FDE	Listing mediapost	Habitants	Prénom, nom, adresse mail, adresse postale	Communication et cabinet <=> Adrexo

2024	FDE	Listing mediapost avant 2020	Habitants	Prénom, nom, adresse mail, adresse postale	Communication	Communication et cabinet <=> Adrexo
2024	Evènement	Copie de LISTING VOEUX	Habitants, Commerçants, Entreprises SJSR et autres ville	Prénom, nom, adresse mail, adresse postale	Communication	Communication et cabinet
2024	N° FDE	Liste psy commune	Psy commune	Prénom, nom, adresse mail, adresse postale, numéro de téléphone	Communication	Communication et cabinet <=> Unagi (2019-2021)
2024	Covid communication	Liste commerces non alimentaire drive livraison	Commerçants	Nom commerce, adresse postale, numéro, réseaux sociaux	Communication	Communication et cabinet <=> support de la ville
2024	Covid communication	Tableau ouverture commerces	Commerçants	Nom commerce, adresse postale, numéro, réseaux sociaux	Communication	Communication et cabinet <=> support de la ville
2024	Campagne affichage commerçant	Liste UAC_PUB MAIRIE	Membres UAC	Nom commerce, adresse postale, numéro, adresse mail ou réseaux sociaux	Communication	Communication et cabinet
2024	Communication interne	Organigramme - trombinoscope PSJ	Agents PSJ	Nom, prénom	Communication	Communication et cabinet <=> Trombinoscope
2024	COMMERCANTS	Copie de Liste commerces et artisans	Commerçants	Nom commerce, adresse postale, numéro	Communication	Communication et cabinet
2024	COMMERCANTS	Listes commerces CCI oubliés	Commerçants	CIVILITE NOM PRENOM ENSEIGNE ADRESSE CODE POSTAL VILLE	CCI	Communication et cabinet
2024	COMMERCANTS	Copie de PUBLIPOSTAGE		Dénomination SIGLE ENSEIGNE adresse, nom et prénom		Communication et cabinet

2024	Covid communication	Tableau ouverture commerces	Commerçants	Nom commerce, adresse postale, numéro, adresse mail ou réseaux sociaux	Communication et cabinet
2024	Covid communication	Listes personnes proposent services FB	Habitants	Nom prénom, fb	Communication et cabinet
2024	Covid communication	Liste commerces ouverts	Commerçants	Nom commerce, adresse postale, numéro, réseaux sociaux	Communication et cabinet
2024	Covid	REGISTRE VOLONTAIRES		Nom, prénom, adresse, mail ?	Communication et cabinet
2024	Mercredis en fête	CANDIDATURES_ FESTIVITES ETE	Citoyens	Nom, prénom, mail	Communication et cabinet
2024	Covid communication	Liste des commerçants ouverts	Commerçants	Nom commerce, adresse postale, numéro, adresse mail ou réseaux sociaux	Communication et cabinet
2024	Covid communication	Liste des commerçants ouverts avant 2020	Commerçants	Nom commerce, adresse postale, numéro, adresse mail ou réseaux sociaux	Communication et cabinet
2024	Vœux	Retour adresse mail erreur		Adresse mail	Communication et cabinet
2024	Nouveaux arrivants	Listing la poste	Habitants	Nom, prénom, adresse postale	Communication et cabinet
2024	Mercredis en fête	LISTE AGENTS BENEVOLES ELUS	Citoyens	Nom, prénom	Communication et cabinet
2024	Mercredis en fête	Numéros utiles pour bénévoles	Citoyens	Nom, prénom et numéro	Communication et cabinet
2024	EVENEMENTS	Numéros utiles pour bénévoles avant 2020	Citoyens	Nom, prénom et numéro	Communication et cabinet
2024	COMMERCANTS	LISTE COMMERCANTS	Commerçants	Nom, prénom, adresse	Communication et cabinet
2024	Contactez-nous	CONTACTEZ NOUS	Citoyens	Nom, prénom	Communication et cabinet
2024	Mercredis en fête 2019	Candidatures	Citoyens	Nom, prénom, mail	Communication et cabinet

2024	Fête de la musique	Groupes musiciens	Citoyens	Nom, prénom, mail		Communication et cabinet
2024	Site internet	02-09-03-Annuaire-des-actives-economiques - Copie	Commerçants, entreprises, professionnels, associations	Nom, prénom, adresse, téléphone		Communication et cabinet
2024	Vœux 2019	Extrait entreprises SJSR	Commerçants, entreprises, professionnels, associations	Nom, prénom, adresse, mail		Communication et cabinet
2024	Vœux 2019 copie	Copie de Liste groupe médiation	Citoyens, élus	Nom, prénom, adresse, téléphone, mail		Communication et cabinet
2024	Vœux 2019 copie	Copie de Listing complet saison 2018-2019	Citoyens, élus	Nom, prénom, adresse, téléphone, mail		Communication et cabinet
2024	Vœux 2019	Extrait entreprises hors commune	Entreprises	Nom, prénom, adresse, mail		Communication et cabinet
2024	Sécurité PCS	Fichier PM Saint-Rambert	?	Nom, prénom, adresse	?	Communication et cabinet
2018	Nouveaux arrivants	Nouveaux arrivants 2018 (fichier service pop)	Habitants	Nom, prénom, adresse	Service à la pop	Communication et cabinet
2018	Nouveaux arrivants	Listing la poste nov 2017-oct 2018	Habitants	Nom, prénom, adresse postale		Communication et cabinet
2018	Site internet	02-11-03-annuaire-des-agences-immobilieres	Agences immobilières commune 2018/19	Nom, prénom, adresse postale, téléphone, mail		Communication et cabinet
2018	Site internet	Annuaire	Divers	Nom, prénom, adresse postale, téléphone, mail		Communication et cabinet
2018	Site internet	Aide sociale et solidaire	Organismes sociaux	Nom, prénom, adresse postale, téléphone, mail		Communication et cabinet
2018	Site internet	03-05-01-annuaire-des-associations	Associations	Nom, prénom, adresse postale, téléphone, mail		Communication et cabinet
2018	Site internet	01-02-02-Elus-et-comissions	Elus mandat 2016-2020	Nom, Prénom, fonction		Communication et cabinet
2018	Site internet	02-09-03-Annuaire-des-actives-economiques	Commerçants, entreprises, professionnels,	Nom, prénom, adresse postale, téléphone, mail		Communication et cabinet

Site internet	2018	02-11-03-annuaire-des-agences-immobilières	Agences immobilières commune 2018/19	Nom, prénom, adresse postale, téléphone, mail		Communication et cabinet
Inauguration	2018	Listing Passerelle OK 060918	Divers	Nom, prénom		Communication et cabinet
Inauguration	2018	Listing Passerelle OK	Divers	Nom, prénom		Communication et cabinet
Site internet	2018	03-05-01-annuaire-des-associations	Commerçants, entreprises, professionnels,	Nom, prénom, adresse postale, téléphone, mail		Communication et cabinet
Site internet	2018	03-03-02-annuaire-des-sports	Associations	Nom, prénom, adresse postale, téléphone, mail, site internet		Communication et cabinet
Site internet	2018	02-08-01-sante	Professionnels santé	Nom, prénom, adresse postale, téléphone, mail		Communication et cabinet
Inauguration La Passerelle	2018	ETIQUETTE LISTING	Divers	Nom, prénom, adresse		Communication et cabinet
Mercredis en fête	2018	Présence volontaires élus MEF 2018	Habitants, élus, agents	Mail		Communication et cabinet
Saison culturelle	2018	Mécènes 2018 La Passerelle	Entreprises	Noms entrepris, prénom/nom, adresse		Communication et cabinet
Mercredis en fête	2018	Numéros utiles pour bénévoles	Habitants, élus, agents, prestataires	Nom, prénom, téléphone		Communication et cabinet
Criterium du dauphine	2018	Copie de 2018.06.04 Liste invités LFA	Divers	Nom, prénom, adresse mail		Communication et cabinet
Criterium du dauphine	2018	Copie de CRITERIUM SIGNALEURS (002)	Divers	Nom, prénom, adresse mail		Communication et cabinet
Site internet	2018	03-04-01-annuaire-des-loisirs	Associations	Nom, prénom, adresse, mail, téléphone		Communication et cabinet
Site internet	2018	03-02-01-annuaire-des-activites-culturelles	Associations	Nom, prénom, adresse, mail, téléphone		Communication et cabinet
Site internet	2018	02-08-02-aide-a-la-personne	Organismes sociaux	Adresse, téléphone		Communication et cabinet
Vœux	2018	LISTING VOEUX_2018	Divers	Nom, prénom, adresse, mail		Communication et cabinet

104	Mercredis en fête	2017	Listing la poste nov 2016-oct 2017_2	Habitants	Nom, prénom, adresse	Communication et cabinet
105	Mercredis en fête	2017	Numéros utiles pour bénévoles		Nom, prénom, numéro	Communication et cabinet
106	Mercredis en fête	2017	Présence volontaires élus MEF 2017		Nom, prénom	Communication et cabinet
107	Mercredis en fête	2017	Présence volontaires élus MEF 2016 2		Nom, prénom	Communication et cabinet
108	THD	2017	Nouvelles réclamations THD SJSR pour SIEL_200617	Habitants	Nom, prénom, adresse, mail, téléphone	Communication et cabinet
109	THD	2017	Fichier THD SJSR personnes ayant demandé leur raccordement en 2016_210417	Habitants	Nom, prénom, adresse, mail, téléphone	Communication et cabinet
110	THD	2017	Nouvelles réclamations THD SJSR pour SIEL_230317_2	Habitants	Nom, prénom, adresse, mail, téléphone	Communication et cabinet
111	THD	2017	Retour réclamations THD SJSR pour SIEL_80317	Habitants	Nom, prénom, adresse, mail, téléphone	Communication et cabinet
112	THD	2017	Fichier réclamations THD SJSR pour SIEL_230217	Habitants	Nom, prénom, adresse, mail, téléphone	Communication et cabinet
113	THD	2016	Suivi des raccords THD au 07 décembre 2016 SJSR	Habitants	Nom, prénom, adresse, mail, téléphone	Communication et cabinet
114	Inauguration	2016	Copie de TABLEAU INAUGURATION PONT ALLIGIER	Divers	Nom, prénom, adresse	Communication et cabinet
115	Inauguration	2016	Listing présents 091116	Divers	Nom, prénom, adresse	Communication et cabinet
116	Inauguration	2016	Listing inscriptions soirée du 091116	Divers	Nom, prénom, adresse, mail, téléphone	Communication et cabinet
117	EVENEMENTS	2016	Listing invitations oct 2015 à sept 2016	Divers	Nom, prénom, adresse	Communication et cabinet

122	ADRESSAGE	2016	Listing la poste	Divers		Nom, prénom, adresse	Communication et cabinet
123	ADRESSAGE	2016	Listing accueil	Divers		Nom, prénom, adresse, téléphone	Communication et cabinet
124	Trombinoscope	2016	Tableau autorisation photos AGENTS	Agents		Nom, prénom	Communication et cabinet
125	RECLAMATIONS	2016	COMMUNE DE ST RAMBERT RECLAMATION IP_030816	Habitants		Nom, prénom	Communication et cabinet
126	Mercredis en fête	2016	Numéros utiles besoin en bénévoles			Nom, prénom, téléphone	Communication et cabinet
127	Mercredis en fête	2016	Liste photographes avec propositions			Nom, prénom, adresse, téléphone, mail, site internet	Communication et cabinet
128	Mercredis en fête	2016	Tableau partenariats médias			Nom, prénom, mail, téléphone	Communication et cabinet
129	Vœux	2015	Membres commissions municipales_161115	Élus		Nom, prénom, adresse, mail	Communication et cabinet
130	Vœux	2015	Bureaux de vote_161115			Nom, prénom, adresse	Communication et cabinet
131	Vœux	2015	Anciens agents_161115	Agents		Nom, prénom, adresse	Communication et cabinet
132	Vœux	2015	Anciens élus_161115	Élus		Nom, prénom, adresse	Communication et cabinet
133	Nouveaux arrivants	2015	Listing la poste (2)	Habitants		Nom, prénom, adresse	Communication et cabinet
134	Nouveaux arrivants	2015	Listing la poste	Habitants		Nom, prénom, adresse	Communication et cabinet
135	Inauguration	2015	Liste invités les Mâts-Trus 91015	Divers		Nom, prénom, adresse mail	Communication et cabinet
136	Fil de l'eau pub	2015	JPO entreprises SJSR	Entreprises		Nom entreprises, adresses	Communication et cabinet
137	Fil de l'eau	2015	Copie de RECAP REPONSE MEDIAPOST COMMUNE DE ST RAMBERT RECLAMATION IP reçu le 310815	Habitants		Nom, prénom, adresse	Communication et cabinet

134	Fil de l'eau	2015	Copie de RECAP MEDIAPOST COMMUNE DE ST RAMBERT RECLAMATION IP 01 02 03 2015_reçu le 180515	Habitants	Nom, prénom, adresse		Communication et cabinet
135	Mercredis en fête	2015	Listing diffusion document - Saint-Etienne	Divers	Nom structure, adresse		Communication et cabinet
136	Fil de l'eau	2015	Copie de RECAP MEDIAPOST COMMUNE DE ST RAMBERT RECLAMATION IP 01 02 03 2015	Habitants	Nom, prénom, adresse		Communication et cabinet
137	Fil de l'eau	2015	Copie de RECAP MEDIAPOST COMMUNE DE ST JUST ST RAMBERT RECLAMATION IP 01 02 2015_reçu le 150415	Habitants	Nom, prénom, adresse		Communication et cabinet
138	Fil de l'eau	2015	Réclamations FDE avril 2015	Habitants	Nom, prénom, adresse		Communication et cabinet
139	Fil de l'eau	2015	COMMUNE DE ST RAMBERT RECLAMATION IP	Habitants	Nom, prénom, adresse		Communication et cabinet
140	Fil de l'eau	2015	Copie de COMMUNE DE ST RAMBERT RECLAMATION IP janvier 2015	Habitants	Nom, prénom, adresse		Communication et cabinet
141	Ecoles	2012	Naissances 2012		Nom, prénom, adresse		Communication et cabinet
142	Commémorations	2011	Liste anciens combattants présents abs		Nom, prénom		Communication et cabinet
143	Estival de la Bâtie été musical	2010	Liste invitations été musical 300610		Nom, prénom		Communication et cabinet

1.2 Crèche et Jardin d'enfants

Fichiers de la crèche et jardin d'enfants :

- Coordonnées des parents ;

Ce fichier est créé par la directrice et la secrétaire, il est stocké sur informatique, sur papier et sur support externe.

La finalité de ce fichier est d'avoir toutes les coordonnées des parents ainsi que toutes les autorisations nécessaires au bien-être de l'enfant. Il est utilisé toutes les semaines.

Les informations récoltées sont : Nom, Prénom, Téléphone fixe et portable, employeur, courriel, adresse postale. Nom et prénom âge de l'enfant. Numéro d'allocataire, nom et prénom de la fratrie. Autorisation des autres personnes à contacter (tel, adresse). Copie des fiches de paie, livret de famille, carnet de santé, justificatif de domicile, responsabilité civil, certificat médicaux, impôt sur le revenu. Ces informations sont internes au Pôle Jeunesse.

La durée de conservation est de 5 ans pour les dossiers et de 30 ans pour les ordonnances.

Les mesures de sécurité sont les suivantes : les ordinateurs sont ouverts avec des Mots de Passe, les logiciels métiers sont ouverts avec un Mot de Passe et il y a une copie sur disque dur externe et/ou clés USB qui se trouve dans un coffre-fort à pavé numérique qui est situé dans le bureau de la directrice.

- Cahier de Transmission ;
- Ordonnances ;
- Dossier médical ;
- Contrats ;
- Liste d'attente ;
- Statistiques ;
- Facturation ;
- Photos ;
- Informations sur les agents de la structure ;
- Informations sur les intervenants extérieurs de la structure.

1.3 Finances

Voici les fichiers du service comptabilité :

- Liste des transport scolaires ;
- Liste des factures à transmettre ;
- Liste des écoles ;
- Liste des cessions ;
- Listes des acquisitions ;
- Traitement des baux ;
- Logiciel comptabilité ;
- Les des marchands des marchés publics.

Tous ces fichiers sont sauvegardés sur le serveur de la Mairie qui est lui-même protégé par des pare-feux dans une pièce fermée à clés.

1.4 Maison des Associations – La Passerelle

Récapitulatif des fichiers :

- Clés numériques ;
- Liste des associations

Tous ces fichiers sont sauvegardés sur le serveur de la Mairie qui est lui-même protégé par des pare-feux dans une pièce fermée à clés.

1.5 Musée des Civilisations

Fichiers du Musée des Civilisations :

- Listing des écoles ;
- Bourse d'échanges ;
- Réservation des ateliers ;
- Presse ;
- Elus et anciens élus ;
- Partenaires culturels ;
- Institutions ;
- Donateurs ;
- Particuliers

Tous ces fichiers sont sauvegardés sur le serveur de la Mairie qui est lui-même protégé par des pare-feux dans une pièce fermée à clés.

1.6 Plan de sauvegarde Communale

Les fichiers du Plan de sauvegarde sont :

- Listes des habitants en zone inondable ;

Tous ces fichiers sont sauvegardés sur le serveur de la Mairie qui est lui-même protégé par des pare-feux dans une pièce fermée à clés et sur le Logiciel GEDICOM avec Mot de passe

1.7 Pôle Scolarité Jeunesse

Le Pôle Scolarité Jeunesse est divisé en « 3 services » qui sont :

- Les Affaires Scolaires qui ont comme fichiers :
 - o Les nouveaux nés sur la commune ;
 - o Liste des élèves par classe ;
 - o Inscription scolaire sur Logiciel Education Nationale
 - o Dérogation scolaire ;
 - o Conseil d'école ;
 - o Liste des parents d'élèves ;
 - o Liste des transports scolaires interne.
- La restauration scolaire :
 - o Liste des inscrits
 - o Liste des allergies
- Temps Péri-Scolaire :
 - o Dossier informations préoccupantes ;
 - o Accueil du matin ;
 - o Projet d'Accueil Individualisé ;
 - o Déclaration des Intervenants du matin et midi - Application Téléprocédure Accueil Mineur

Les données personnelles en notre possession se répartissent en 3 catégories :

- les données relatives aux enfants
- les données relatives aux familles
- les données relatives aux agents

Fichiers informatisés

- le fichier remplacement (google sheet),
- le fichier agent,
- le logiciel de gestion du temps de travail des agents (Start),
- le fichiers équipes,
- le fichiers des Projets d'Accompagnement Individuel,

- Le fichier Conseil Municipal d'Enfants

Support papier

- fiches sanitaires des enfants
- dossier CNAS
- dossier Conseil Municipal d'Enfants
- dossier entretiens individuels

Tous ces fichiers sont sauvegardés sur le serveur de la Mairie qui est lui-même protégé par des pare-feux dans une pièce fermée à clés.

1.8 Police Municipale

La police Municipale a un logiciel Métier du nom de MUNICIPALPOL.

Les autres fichiers disposent des données suivantes :

- Intervenants 14 juillet ;
- Les cirques ;
- Les marchés ;
- Solidarité citoyenne ;
- Vogue ;
- Propriétaire des chiens errants ;
- Fourrière des véhicules ;
- Mains courantes
- Procès-verbaux stationnement.

La police municipale gère tout ce qui est vidéo protection que ce soit :

- Caméras fixes,
- Caméras mobiles.

Tous ces fichiers sont sauvegardés sur le serveur de la Mairie qui est lui-même protégé par des pare-feux dans une pièce fermée à clés.

1.9 Population

Le service population travaille avec 4 logiciels métier :

- Eternité ;
- Citoyen ;
- Siècle ;
- Némausic.
-

Ces 4 logiciels sont utilisés avec un identifiant et mot de passe.

Voici les noms des fichiers du service :

- Carte de pêche ;
- Taxis ;
- Chambres d'hôte ;
- Débit de boissons ;
- Attestation d'accueil ;
- Registre Carte Nationale d'Identité et de Passeports ;
- Fichier perte de Carte Nationale d'Identité et Passeports ;
- Courriers divers ;
- Fichier adressage
- Planning Mariage ;
- Duplicata livret de famille.

Tous ces fichiers sont sauvegardés sur le serveur de la Mairie qui est lui-même protégé par des pare-feux dans une pièce fermée à clés.

1.10 Secrétariat Général

Voici les fichiers du Secrétariat Général

- Police municipale ;
- Associations ;
- Baux et conventions ;
- Assurances ;
- Contentieux ;
- Télérecours ;
- Registre numérique, arrêté, décisions, délibérations + registre papier des arrêtés, décisions et délibérations ;
- Plateforme IXbus – transmission acte au contrôle de légalité ;
- Registre courriers départ (Mairie, DGS, Comptabilité, Ressource Humaine, Cabinet du Maire et communication) ;
- Courrier, enregistrement courrier, courriers scannés, courriers départ secrétariat général signés.

Ces fichiers sont en accès limité.

La plupart des fichiers sont ouverts sur demande auprès de notre informaticien et après validation du Directeur Général des Services.

Tous ces fichiers sont sauvegardés sur le serveur de la Mairie qui est lui-même protégé par des pare-feux dans une pièce fermée à clés.

1.11 Services Techniques Administratifs

Le service technique administratif utilise les logiciels :

- SIG ;
- Cartads.

Les fichiers du service technique administratif sont :

- Autorisation de voirie ;
- Autorisation de travaux ;
- Arrêté de circulation ;
- Archives ;
- Affichage ;
- Ad'ap ;
- Tournée voirie ;
- Permis de démolir ;
- Permis de construire ;
- Permis d'aménager ;
- Contact ;
- Déclaration préalable ;
- Déclaration d'intention d'aliéné ;
- Déclaration de cession ;
- Courrier ;
- Certificat d'urbanisme ;

Tous ces fichiers sont sauvegardés sur le serveur de la Mairie qui est lui-même protégé par des pare-feux dans une pièce fermée à clés.

1.12 Centre Communal d'Action Social

Le C.C.A.S. a un logiciel qui s'appelle SONATE. Chaque utilisateur a une session et mot de passe propre.

Les fichiers du C.C.A.S. sont :

- Planning repas à domicile ;
- Liste pour distribution des chocolats ;
- Planning des navette minibus ;
- Fichier des personnes vulnérables ;
- Liste des suivis du C.C.A.S. ;
- Liste des domiciliés ;
- Liste de bons alimentaires ;
- Bénéficiaires du portage de cultures à domicile ;
- Liste des aides financières.

Tous ces fichiers sont sauvegardés sur le serveur de la Mairie qui est lui-même protégé par des pare-feux dans une pièce fermée à clés.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202798-20240919-DEL2024-059-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/09/2024